

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 06 DECEMBRE 2023

Le 06 décembre 2023, 11 membres de l'Association des Anciens de Saint-Lambert (« AASL ») se sont réunis en AG à distance de 18h00 à 19h00 (temps limité par Google Meet « gratuit »).

Etaient Présents :

Denis DIDIER	<i>Président, ancien professeur</i>
Thomas MAURICOUT	<i>Trésorier, ancien élève BTS TC promo 2014</i>
Camille ANTOINE	<i>Secrétaire, ancienne élève BTS BAT promo 2020</i>
Rudolf BRENNEMANN	<i>Ancien professeur</i>
Nathalie CATTELAINE-AMORE	<i>Responsable IdF (AKTA BVP)</i>
Jean-Luc SANTERRE	<i>Ancien élève BTS BAT promo 1992 (Ets. Hanny)</i>
Gil SIMON	<i>Professeur</i>
Alice HAESAERT	<i>Ancien élève BTS BAT promo 1992, responsable projets à la communauté d'agglomération des pays de Saint-Omer</i>
Christophe LAVERNHE	<i>Professeur</i>
Camil KERMOUME	<i>Ancien élève BTS BAT promo 2016</i>
Fathia BENMEBAREK	<i>Professeur</i>

Absents excusés (pour contrainte d'emploi du temps)

Philippe Mourault AE (Ets. Hanny)	Jean-Marc Bouvier P
Blaise Sanglier AE	Thierry Manon P
Grégoire LARUE AE	Stéfano Guoghi P
Patrick Nataf AP	Lionel Labosse P
Mourad Sadoun AP	Meriem Chreif P
Jean-Marie Goetz AP	Laurence Geneste P
Claire Luchese AP	Charles Demaugre P
Philippe Bua AP	Sophie Derobert P
Sébastien Roussel AP	Sophie Williot P
	Laurent Martin P
	Noel Girard P

Rudolf BRENNEMANN accepte d'être secrétaire.

Denis DIDIER anime la réunion.

Pour commencer, chacun s'est présenté.

On note la présence d'anciens étudiants de promo de 1992 à 2016, la présence d'anciens professeurs, et de professeurs en poste au lycée.

1. Approbation des comptes

Le solde créditeur est de 1192,51 euros (1050,33 euros l'an passé) sachant que M. Didier a envoyé à Monsieur Odin un chèque de 900 euros, correspondant à un don fait par le lycée en 2021, qui n'a pas été encore débité.

Les dépenses correspondent aux frais de gestion du compte bancaire ainsi qu'aux frais pour le pot de l'amitié en mai 2023 (1^{ère} réunion conviviale organisée par l'AASL).

Les recettes correspondent au montant des adhésions des membres cumulées depuis 2021.

2. Bilan des activités 2023

Cinq actions ont été organisées par l'AASL, pour la communauté éducative, en 2023 :

- Intervention de Stéphane Gachon (BTS Bâtiment - Directeur technique de MIRE SAS, filiale de NGE) auprès des BTS TP2 avec Jean-Marc Bouvier (Professeur de GC)
- Intervention de Romain Hostache (BTS TC - Directeur commercial chez TECNO SPUMA) auprès des BTS CSST 1 et 2 avec Catherine Gache et de Nathalie Chapeau (Professeur STE)
- Voyage à Beaune pour visiter la Cité des Vins et des Climats avec Laurent Goudet et Nathalie Cattelain (PDG et responsable IdF - AKTA BVP) pour deux professeurs du lycée (Sophie Williot, Physique-Chimie et Noel Girard, Génie Civil) et Denis Didier en février 2023 (*l'organisation d'un voyage avec des élèves du lycée n'y a pas été possible car un voyage en Espagne organisé de longue date a été annulé au dernier moment par M. Odin*)
- Visite du chantier de réhabilitation du lycée Jean Quarré pour créer la médiathèque James Baldwin et la maison des réfugiés du 19^{ème} grâce à José Casarès (Directeur de travaux - CBC Services – BTS Bâtiment) pour quatre classes de BTS et plusieurs profs du lycée.
- Première réunion des anciens le 23 mai 2023 (une vingtaine d'anciens se sont déplacés)

3. Élection d'un nouveau bureau

- M. Didier rappelle que la vocation principale de l'association est de rapprocher les étudiants du lycée de leur futur monde professionnel (d'aider les jeunes en formation), ce qui la différencie de l'amicale des anciens de St Lambert qui a existé par le passé.
- Puis M. Didier rappelle l'historique de ses échanges avec M. Odin.
- Il explique son projet de créer un répertoire des anciens de St-Lambert, ce qui apparaît impossible à M. Odin au nom de la RGPD, alors que cela aurait pu être un répertoire par classe et année sans coordonnées sauf accord des anciens répertoriés. À la suite de cette décision sans appel, M. Didier en informe par mail la communauté éducative via l'ENT...
- Dès le lendemain, M. Odin interdit à M. Didier l'accès physique au lycée et à l'accès à l'ENT, ce qui l'empêche de fait de pouvoir communiquer avec toute la communauté éducative. Dans le même mail, M. Odin a démissionné de l'AASL et menacé M. Didier de poursuites judiciaires si celui-ci utilisait encore le nom du lycée dans ses communications.
- Puis, Mrs Didier et Mauricout ont tenté plusieurs conciliations qui n'ont pas abouties. Mme Geneste et M. Martin ont rencontré M. Odin qui est resté inflexible et pour qui la seule solution était de reconstituer le bureau de l'association, sans M. Didier qu'il ne voulait plus avoir comme interlocuteur.

- L'idée de M. Odin est de faire présider l'association par un professionnel ou un ancien élève. M. Didier dit qu'il est important que le président puisse avoir des contacts avec les anciens élèves et les professeurs du lycée.

Trois propositions sont faites :

- 1- M. Didier se retire du bureau qui sera reçu par M. Odin (les actions de l'AASL reprendraient en 2024)
- 2- M. Didier reste dans le bureau en attendant que M. Odin soit muté pour reprendre les actions de l'AASL
- 3- L'AG imagine une autre solution

Un débat s'engage :

- L'association a le droit de constituer un répertoire, à condition de demander à chacun son accord, fait remarquer M. Didier. La seule difficulté est que pour remonter dans les archives, il faut l'accord de M. Odin qui a refusé,
- Mme Haesaert propose que ce soit le lycée qui s'adresse aux étudiants pour faire le répertoire,
- M. Didier rappelle que le groupe AASL de LinkedIn compte 70 membres qui sont principalement des anciens élèves du lycée,
- Plusieurs disent qu'il faut attendre un meilleur climat,
- M. Mauricout intervient pour redire que M. Odin demande le départ de M. Didier,
- M. Simon propose que ce soit un étudiant qui prenne la présidence de l'association,
- Mme Benbemark rejoint la réunion à 18h30,
- Monsieur Didier rappelle que le nouveau bureau devrait être reçu par M. Odin, notamment pour savoir s'il est d'accord avec les actions futures (à définir) de l'AASL.

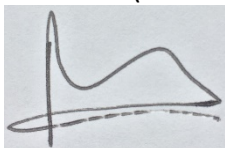
Puis il est décidé que le bureau sera constitué des personnes suivantes :

- Camil Kermoune (président)
- Jean-Luc Santerre (vice-président)
- Camille Antoine (secrétaire)
- Thomas Mauricout (trésorier)

4. Questions diverses

L'AG se termine à 19h par des discussions sur l'intérêt de l'aspect « amical » de l'association.

Denis DIDIER (Président)



Thomas MAURICOUT (Trésorier)

